

Accueillir un nouvel adhérent

La fédération et les groupes locaux Nature & Progrès ont ceci de particulier par rapport à d'autres associations qu'une de leurs missions est de cogérer une mention commerciale dont l'attribution repose sur un système participatif de garantie (SPG) qui est l'ADN de Nature & Progrès et qui ne peut fonctionner sans l'engagement actif de ses adhérents, qu'ils soient consommateurs ou producteurs.

Par Anne Andrault*

La plupart des gens qui se rapprochent d'un groupe ou de la fédération pour demander à adhérer ont entendu parler de N&P par le bouche-à-oreille, auprès d'un adhérent professionnel ou consommateur (non pro). Cela facilite la prise de contact et le processus d'intégration. Il n'empêche qu'il reste en général beaucoup d'informations à lui transmettre et surtout, à faire en sorte qu'il ou elle puisse se sentir rapidement intégré(e) au groupe sur le plan humain.

Sur les 37 groupes locaux répartis sur l'ensemble du territoire français, seuls trois disposent à ce jour d'une personne rémunérée (salariée ou indépendante) qui fera donc le premier accueil formel lors de la permanence téléphonique. Pour tous les autres groupes, le premier accueil sera fait par le responsable référencé auprès du service de gestion de la mention (SGM), à Alès, si c'est une personne désirant la mention.

Plusieurs groupes sont d'accord pour dire que, même lorsqu'il y a une personne rémunérée, il faudrait que le futur adhérent pro soit également accueilli dès le départ par un adhérent plus ancien, une sorte de parrain ou de marraine. Dans ce cas, la personne rémunérée aurait un rôle principalement d'informateur et aiderait la nouvelle personne dans ses démarches administratives vis-à-vis de N&P.

Que veut dire « adhérer à Nature & Progrès » ?

Adhérer à N&P signifie :

- déclarer qu'on souhaite devenir membre de l'association parce qu'on est d'accord avec ses objectifs et qu'on a envie de faire un bout de chemin avec elle ;



▲ Échanges autour d'un verre pour faire connaissance et lier l'utile à l'agréable

- la soutenir financièrement au minimum en payant sa cotisation annuelle ;
- une fois qu'on a fait connaissance avec son fonctionnement, s'impliquer dans la vie de l'association et en particulier, participer au SPG ;
- pour les pros, déposer une demande de mention.

Les visites de fermes sont un moment privilégié : garantir ensemble le travail dans les fermes, c'est ce qui donne du sens à l'adhésion

▼ Visite chez Christian Laval, maraîcher en traction animale à la Salvetat-Belmontet, Tarn et Garonne



Selon ce qui a été validé lors du Conseil fédéral 2021, la fédération N&P a pour raison d'être :

- de promouvoir le projet de société de N&P ;
- d'accompagner les groupes locaux dans leur développement et de faciliter leur mise en réseau ;
- de garantir la cohérence globale ;
- d'assurer avec les groupes locaux la cogestion de la mention.

Les salons et les foires génèrent des adhésions de personnes qui n'ont pas forcément envie de s'engager et qui se retrouvent ensuite à recevoir des mails, des convocations, des invitations, des comptes rendus, etc., qu'elles n'ont pas forcément envie de recevoir. Une personne qui ne pourrait absolument pas s'engager à participer au fonctionnement de N&P, mais qui souhaite soutenir l'association peut simplement faire un don. C'est utile aussi et cela permet de ne pas gaspiller d'énergie de part et d'autre. Un statut de « sympathisant » serait peut-être à créer pour ces personnes.

Un moyen efficace pour mobiliser l'engage-



▲ Les foires bio N&P, lieux de dissémination d'idées et d'adhésions potentielles

ment des adhérents récents est d'organiser des rencontres informelles, de partager des repas, de les encourager à venir sur une foire ou un marché.

De même, lors d'une assemblée générale, c'est une bonne idée de commencer et/ou de terminer la journée par des moments d'accueil et de convivialité pour se connaître un peu et échanger en dehors des moments statutaires « sérieux ». S'il n'y a que du statutaire, les nou-

veaux se sentent un peu perdus, isolés des anciens, ils ne comprennent pas tout et ne se sentent pas bien accueillis. Or c'est souvent à l'AG que l'on découvre les nouveaux adhérents.

Les visites de fermes sont aussi un moment privilégié : garantir ensemble le travail dans les fermes, c'est ce qui donne du sens à l'adhésion, et à partir de là, on peut décliner toutes sortes de choses à partager. C'est sur le terrain que l'adhésion prend son sens.

Les étapes de l'accueil des futurs adhérents « pros » et « non pros »

PROS :

L'accueil des nouvelles demandes de mention requiert un gros temps bénévole aux COMAC (COMmissions Mixtes (pros + consos) d'Agrément et de Contrôle) pour parfois ne pas aboutir. Tous les groupes semblent d'accord pour dire qu'un accueil physique, d'observation et convivial est préférable et qu'il ne faut pas se précipiter pour demander la mention. En Ariège, le premier échange avec le ou la pro est limité à un échange d'informations. Si la personne est intéressée, on lui envoie le cahier des charges qui la concerne et la Charte. On n'envoie jamais le dossier de demande d'adhésion et de demande de mention lors du premier contact. Ensuite, c'est la personne qui revient vers le groupe une fois qu'elle a étudié ces documents. À ce moment-là, on peut lui transmettre le dossier. Comme dans d'autres groupes, la personne est vivement encouragée à participer à une enquête en tant qu'accompagnatrice et à assister à une réunion de COMAC pour voir concrètement comme cela se passe et ce qui l'attend. Toutes les nouvelles demandes de

mention sont examinées ensemble lors de la COMAC dédiée aux nouveaux en juin. Ces derniers auront donc eu la possibilité de participer à une enquête et à une COMAC les mois précédents.

Plusieurs groupes (Tarn, Gers et Auvergne, entre autres) proposent au nouvel adhérent pro une pré-enquête afin qu'il puisse discuter de son travail avec les enquêteurs sur place, répondre à leurs questions et qu'on puisse lui dire en temps réel si sa demande de mention a des chances d'aboutir ou s'il vaudrait mieux qu'il envisage d'abord un certain nombre d'améliorations pour mieux répondre au cahier des charges – ou, au contraire, si la mention N&P ne semble pas correspondre à son projet.

Si la personne ne se sent pas prête, elle peut devenir adhérente pendant un an comme consommatrice. Dans certains groupes, cette adhésion d'un an comme consommateur est même obligatoire.

Si un futur pro assure d'emblée qu'il ne pourra pas se libérer au minimum trois demi-journées dans l'année pour participer aux enquêtes, alors l'adhésion à Nature & Progrès n'est peut-être pas ce qu'il lui faut.

Résumé des pratiques recensées auprès de divers groupes locaux

*lors de l'interCOMAC Occitanie en 2021 **

PROS ET NON-PROS :

Informations à partager lors du premier contact

– À TOUS : donner des informations sur la logistique administrative, les valeurs, les activités et événements du groupe, le montant de la cotisation et le temps bénévole.

– À TOUS : transmettre la charte, les statuts du groupe et de la fédé, le règlement intérieur du groupe.

– AUX PROS : transmettre le cahier des charges (en donnant des contacts d'autres adhérents pros éventuellement).

– AUX PROS : expliquer CLAIEMENT la différence entre label et mention (cotisations N&P, crédits d'impôt inexistant, difficultés à rentrer dans certains magasins bio, etc.).

– À TOUS : proposer de venir assister à une enquête, une COMAC ou un CA (pour les pros, avant la demande de mention).

– À TOUS : expliciter le lien entre le groupe local et la fédération.

– À TOUS : proposer de rencontrer un adhérent parrain ou marraine.

PROS (uniquement) :

Si les échanges se passent bien avec le futur demandeur de mention, proposer une rencontre au cours de laquelle le dossier de demande de mention pourra être transmis :

– Renvoi administratif à la fédération ou gestion administrative locale.

– Prévisite possible avant ou après l'envoi de la demande de mention (ATTENTION : temps bénévole en plus, mais peut se transformer en véritable visite selon la manière dont elle se passe).

– Parrainage plus ou moins long dans le temps.

– Première visite menée par un professionnel de la même activité.

– Formation SPG : obligatoire, régulière, avec un travail sur la posture de l'enquêteur.

**Synthèse du travail de l'interCOMAC Occitanie en 2021*

▼ Formation SPG de Nature & Progrès





Pour se sentir bien accueilli dans n'importe quel type de groupe déjà existant

- Ne pas se voir transmettre une liste de tout ce qu'il y a à faire.
- Ne pas recevoir un simple mail de bienvenue avec des liens.
- Se sentir rapidement sur un pied d'égalité avec les autres.
- Avoir le sentiment qu'on peut apporter quelque chose d'utile au groupe.
- Se sentir en confiance, écouté, pris en compte.

Accueillir un nouvel adhérent ou une nouvelle adhérente

- Se présenter et écouter ses motivations.
 - Prendre le temps de détailler pour elle le fonctionnement particulier de l'association, de lui expliquer que cette association ne peut pas fonctionner sans l'implication bénévole des adhérents dans le SPG ou dans diverses instances.
 - Lui expliquer quel serait l'engagement nécessaire (au minimum, payer sa cotisation annuelle et participer aux enquêtes et aux réunions de COMAC) et possible (agir au plan technique en s'engageant dans le Comité technique qui travaille sur les cahiers des charges ou à la COMAC fédérale, agir au plan associatif en participant à une commission de groupe ou fédérale).
 - Lui proposer de rencontrer un « parrain » ou une « marraine », interlocuteur privilégié qui pourra répondre à ses questions et la suivre si elle devient adhérente.
 - Lui laisser le temps de décider si elle est capable de s'engager à participer aux enquêtes.
- Concernant les aspects techniques des enquêtes et des COMAC, il est possible de rassurer un futur adhérent conso en lui expliquant qu'il peut suivre une formation aux SPG, qu'il est légitime à accompagner un enquêteur et à intervenir en réunion de COMAC car tous les avis sont bons à prendre pour ne pas rester le nez dans le guidon, toutes les questions bonnes à entendre pour échanger des points de vue et faire avancer les choses. La formation au SPG permet de se sentir plus légitime à intervenir.

Chercher à savoir de quoi ont envie les adhérents, récents comme anciens

En Ariège, la commission « Vie du groupe » est en train de réfléchir à un sondage à transmettre à tous ses adhérents pour leur demander ce qui les intéresse : de quoi avez-vous envie ? Sous quelle forme ? Repas informels, échanges de savoirs, participation à des moments clés de la vie professionnelle (vendanges, moissons, cueillettes, etc.) ? Partager ? S'entraider ?

En Lozère, des adhérents ont réfléchi au sens même du mot « nouveau ». Ce terme a parfois un côté un peu condescendant et n'est pas toujours bien perçu. Aussi, il occulte le fait que certains « anciens » n'ont jamais été accueillis, n'ont jamais visité de ferme ou participé à des rencontres. L'idée serait de concevoir un document qui s'adresse à tous, adhérents anciens comme récents, pour ne pas cliver les gens, ne pas ériger de barrières entre des catégories d'adhérents comme « pros » et « non-pros / consos » ou « anciens » et « nouveaux ». Il y a des adhérents « pros » qui ne sont plus en activité, mais qui sont toujours adhérents. D'autres qui sont toujours en activité, mais qui n'ont plus la mention tout en étant restés adhérents. D'autres sont « consos » pendant des années et finissent par demander la mention. Les catégories ne veulent pas dire grand-chose.

Ce qui compte pour attirer de nouveaux adhérents et bien les accueillir, c'est de leur donner à voir ce qu'ils vont pouvoir faire au sein d'un groupe lors d'un moment convivial

Ce qui compte pour attirer de nouveaux adhérents et bien les accueillir, c'est de leur donner à voir concrètement ce qu'ils vont pouvoir faire au sein d'un groupe lors d'un moment convivial, d'échanges et de créativité.

Le groupe a commencé à réfléchir à un bulletin d'adhésion qui permettrait au futur adhérent d'indiquer son niveau d'engagement possible et

mettrait en valeur ce qu'il est possible de faire ensemble.

- Je m'engage à participer à une enquête par an. (Tout le monde y est invité, mais c'est obligatoire pour les pros.)
- Je m'engage à participer à deux enquêtes par an, dont une éventuellement dans un groupe limitrophe. (On fait des échanges entre COMAC, on fait du lien et on apprend des trucs.)
- Je souhaite accueillir une réunion de CA.
- J'ai un lieu qui peut accueillir une COMAC ou une AG. (Certaines fermes font gîte et table d'hôtes.)

Ce que les nouvelles orientations pour la gouvernance de N&P impliquent pour les adhérents

Le projet de nouvelle organisation et de nouvelle gouvernance pour N&P est conçu pour permettre aux adhérents et aux groupes de participer beaucoup plus au fonctionnement et au processus de prise de décision de la fédération. Les commissions fédérales sont ouvertes à toutes et à tous à condition de se mettre à jour du travail fait dans cette commission et de se former lorsque c'est nécessaire.

Avec l'horizontalité qui se dessine dans cette nouvelle gouvernance, le rôle des adhérents va changer. En collaboration avec les commissions et instances déjà existantes, la commission Gouvernance est donc en train d'établir un cadre de responsabilité et de légitimité pour chaque entité, avec des « règles du jeu » claires ■

**Anne Andrault, adhérente du groupe N&P Auvergne, membre des commissions revue et gouvernance. Cet article a été rédigé à partir de conversations avec Stéphane Maillard (salarié Tarn) et Marie Soubias (Tarn), Agnès Viry et Trevor Warman (Ariège), Glenn Sauzereau (Lozère) et Thomas Fiévez (Gers). Documents consultés :*

- Groupe Ariège : livret d'accueil téléchargeable (natureetprogres09.fr),
- InterCOMAC Occitanie 2021 : compte rendu et plan pour la création d'un livret d'accueil,
- Groupe Gers : compte rendu de l'AG de janvier 2023, règlement intérieur et document de réflexion sur l'accueil des nouveaux adhérents.

